

AIX en Provence	Kasbarian	Lydia
ALENCON	Blaise	Edith
AULNAY SOUS BOIS	Kabbaj	Elisabeth
BERCK	Nyga	Pascal
CHARLEVILLE-M	Vergeade	Willy
CHATEAUROUX	Richard	Eliane
CRETEIL	Galinou	Renée
LA CIOTAT	Fiorito	Christiane
LA ROCHE SUR Y	Gautreau	Geneviève
LAON	Treffert	Fatima
MONTIGNY	Hénot	Josette
MONTREUIL	mine-Eddin	Nadia
MOULINS	Rickeboer	Colette
NICE TNL	Dupret	Patricia
PAIMPOL	Jegou	Philippe
SANNOIS	Hervieux	Joëlle
SARTROUVILLE	Sangleboeuf	Luc
SAV Carpillet	Si Dizier	Denis
SAV R SUD-OUEST	Dauga	éan-Jacque
ST BRICE	Clementia	Emile
THONVILLE	Bardin	Christianne
TRANS EN PROV	Bouteille	Chantal
TROYES	Bougault	Daniel
UZES	Chaix	Bernadette

VILLEJUIF		Vargas	Antoinette
VITROLLES		Natchoo	Serge
<b>ENVOIS PAR INTERNET</b>			
AMIENS	Marotte	Bernadette	
ANGERS gd Maine	Vincent	Stéphanie	
ANGERS St Serge	Duchesne	Annie	
ANGLET	Sansebastien	Martin	
ANTIBES	Duval	Jacques	
BEAUCAIRE	Guay	Michel	
BELLE EPINE	Zirafi	Serge	
BONNEVEINE	Acarès	Joseph	
BOURGES	Goncalves	Cendrine	
BREST	Celton	Thierry	
CHALONS/Champ	Piquet	Pascal	
CHAMNORD	Dereymez	Michèle	
CHARTRES	Testault	Marc	
CHATEAU THIER	Noailles	Monique	
CHERBOURG	Diguet	Christian	
CHOLET	Crespel	David	
CONDE/ESCAULT	Kolwalski	Elisabeth	
COTE DE NACRE	Le Saulnier	J. Luc	
DRAGUIGNAN	Maunier	J. François	
ETAMPES	Parrain	Claude	
EVRY	Carasco	Roland	

FOURMIE	Dagneau	Bruno
GRUCHET LE VAL	Gratigny	M. Claude
HEROUVILLE	Pasquier	Bruno
IVRY/SEINE	Fiquet	Betty
L'HAY LES ROSES	Dias	Kathy
LE MERLAN	Bernabe	Guy
LOMME	Bara	Madeleine
LORIENT	Jourdan	Pascal
LORMONT	Planet	Joël
LYON la part Dieu	Goncalves	Yvette
MARSEILLE gd lit	Pellicio	Elisabeth
MERIGNAC	Jonas	Joël
MEYLAN	Bruno	Alain
MONDEVILLE	Tillaut	Nadine
MONTESSON	Marchand	Françoise
NEVERS/MARZY	Estorge	Michel
MT ST AIGNAN	Pernel	Catherine
NICE LINGOSTIÈRE	Favré	Serge
OLLIOULES	Clenet	Catherine
ORLEANS	Lecland	Dominique
ORMESSON	Rodrigues	Aurore
PARIS AUTEUIL	Tourino	Lola
PERPIGNAN	Garcia	Georges
QUETIGNY	Gaiffe	Pierre

QUIMPER	Mayeur	Patrick
REIMS	Robitaille	Eric
REIMS Cernay	Viseux	Francine
RENNES Alma	Jules	Yolande
RENNES Cesson	Louis	M. Christine
SARAN	Vallee	Isabelle
St BRIEUC	Rio	Yves
St HERBLAIN	Vella	Annie
ST MALO	Denis	Josette
TORCY	Bailloux	Michel
TOULON Gd Var	Dubas	Marie-Noëlle
VALENCIENNES	Glébasiéwic	Nicole
WASQUEHAL	Bonvoisin	Albert
FEDERATION	Millat	J.François
DRS CARREFOUR	Delenne	Jean-Luc
Franchises	Le délégué syndical	

Ce fax est adressé à près de 60 sections par Internet, et vous ??

## SOMMAIRE

- Retraite
- Nouvelles diverses
- Animatrice de vente
- Année 2002



## Rendez-vous de janvier

Le 7 janvier réunion de la commission de la prévention des risques

Entre le 14 et le 23 mars se succéderont les rencontres régionales CFDT.

- 14 janvier Bretagne
- 15 janvier Ile de France
- 16 janvier e Rhône Alpes
- 16 janvier e Centre
- 17 janvier Sud-Ouest
- 21 janvier Normandie
- 22 janvier Sud
- 23 janvier Nord-Est

14 janvier paritaire Continent 2001 (suite de la paritaire du 23 décembre pour Carrefour et Continent).

17 janvier réunion sur le projet d'accord de méthode.

17 janvier Première réunion Négociation Annuelle Obligatoire 2003 relative à l'organisation de la négociation.

29 janvier groupe de liaison Carrefour France (suite des restructurations dans les différentes filiales du groupe.)



## Moyens syndicaux

La direction Carrefour Hypermarchés a décidé de négocier un accord sur les moyens syndicaux qu'elle pourrait mettre à la disposition des organisations syndicales.

D'entrée de jeu Jean-Luc Delenne DRS a demandé "que voulez-vous". Question difficile pour certains.

La délégation CFDT avait préparé ses demandes (*il faut jamais nous demander ce qu'on veut*). Pour ce faire nous avons simplement repris un courrier que nous avions adressé à Jean-Luc Delenne sous le titre **"Pour un dialogue social ouvert et constructif: le financement de l'action syndicale"**.

Têtes de chapitre: Temps et Contacts - Moyens de Communication - Information - Indemnisation et Moyens financier - Carrière des délégués et élus - Formation des militants.

Il pourra servir de base de travail pour tous les délégués CFDT puisque cette négociation va être entamée dans toutes les sociétés du groupe.

Pour la CFDT si Carrefour veut un dialogue social efficace et constant il faut en tirer les conséquences. Il semble normal d'accepter que les syndicats soient aidées pour ce rôle en fonction de leur capacité de le tenir.

Cela exige de la transparence et c'est dans cette voie que la CFDT entend avancer avec Carrefour. Il est temps de sortir du moyen âge et de comprendre que le financement des organisations syndicales est profitable à tous. Plus les délégués sont formés, informés plus ils sont efficaces.

Les organisations syndicales sont légitimes pour représenter les salariés et contribuer à la vie économique et sociale. **Leurs actions profitent à tous et non seulement à leurs syndiqués**

**Et pourtant se sont leurs cotisations qui financent les actions que réalisent les syndicats que se soit un rassemblement, l'étude d'un dossier par un expert, l'achat d'un code du travail la mise en place d'un site internet accessible à tous .**



# Unité dans les rangs syndicaux avant la bataille des retraites

**La CFDT appelle les salariés à soutenir ces objectifs de réforme en participant massivement aux manifestations décentralisées du 1er février.**

## Un accord qui pousse à la réforme

La CFDT confirme sa signature de la déclaration intersyndicale sur les retraites et sa participation à la journée de manifestations du 1er février.

La CFDT, qui martèle depuis des mois que le syndicalisme doit choisir entre réforme et immobilisme, se félicite que toutes les organisations syndicales, y compris celles qui refusaient hier encore l'idée même d'une réforme, rejoignent cette dynamique pour affirmer ensemble « la nécessité d'une réforme » et en définir les principaux objectifs.

Le texte approuvé par toutes les organisations syndicales les engage autant dans l'action que dans les futures discussions qui s'ouvriront avec le gouvernement, sur la base d'objectifs ambitieux, notamment un haut niveau de retraite, le droit à la retraite dès 40 ans de cotisation même avant 60 ans, la retraite choisie pour chacun. La CFDT apprécie également que cet accord fixe l'objectif de « faire converger les intérêts des salariés des secteurs public et privé ».

La CFDT mobilisera toutes ses forces pour que cette première expression forte et unitaire pousse à la réforme.



## Déclaration des organisations syndicales CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, UNSA

Les organisations syndicales affirment la nécessité d'une réforme qui ne peut ignorer la question de la répartition des richesses produites. Elles considèrent qu'il est possible, tout en tenant compte des spécificités des différents régimes, de faire converger, sur le moyen et le long terme, les intérêts des salariés des secteurs public et privé, sur un certain nombre d'objectifs :

- o viser un haut niveau de retraite, en définissant et en garantissant un taux élevé de remplacement par rapport à l'ensemble de la rémunération ; améliorer les minima des pensions ; garantir le pouvoir d'achat des retraites et leur niveau relatif par rapport aux rémunérations des actifs, ce qui est la clef de voûte du système par répartition.

- o garantir pour les salariés, le droit à la retraite à taux plein à 60 ans. La retraite à 60 ans doit demeurer le repère collectif, autour duquel doivent s'articuler les éléments de choix individuels, à introduire ou à améliorer.

- o donner la priorité aux politiques de l'emploi, permettant aux jeunes d'accéder à un emploi stable, et aux salariés âgés, qui le désirent, de continuer à exercer une activité professionnelle, pour en finir avec l'exclusion par l'âge des jeunes et des plus de 50 ans.

- o définir des mesures spécifiques en faveur de plusieurs catégories, afin de :

- prendre en compte les travaux pénibles, insalubres, dangereux ou astreignants, afin de permettre un départ anticipé des salariés concernés ;

- valider certaines périodes d'inactivité forcée, prendre en compte des années d'études, d'apprentissage, des périodes de travail sous contrat (quelle que soit la nature de celui-ci) ou de recherche d'un premier emploi ;

- harmoniser les avantages familiaux et les pensions de réversion ;

- supprimer les inégalités pesant sur les pluri pensionnés (salariés relevant de plusieurs régimes).

- o obtenir un droit de départ à taux plein, avant 60 ans, dès 40 ans de cotisations, pour les salariés ayant, aujourd'hui, commencé à travailler très tôt.

- o réformer le système de compensation entre régimes, afin de le rendre plus transparent et plus solidaire, entraînant la suppression de la surcompensation.

- o garantir des ressources financières suffisantes, assurer des recettes régulières et identifiées au "fonds de réserve des retraites", permettant à celui-ci de remplir son rôle de lissage à partir de 2020.

Pour les organisations syndicales, la prise en compte de ces principes de base nécessite la mobilisation de tous les salariés et des retraités, à la veille de l'ouverture des discussions sur les retraites. Il s'agit d'une première expression forte et unitaire.

**Les syndicats CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, UNSA décident d'organiser une journée nationale de manifestations décentralisées, régionales ou départementales, le samedi 1er février 2003.**



## Kiabi ouvre la nuit des soldes

Kiabi a décidé d'ouvrir 90 de ses 100 enseignes de 00h01 à 02h00 du matin, puis de 07h00 à 09h00 mercredi matin et d'accorder à ses clients, durant ces heures-là, une remise supplémentaire de 10% sur les soldes.

La CFDT va faire constater par huissier l'ouverture de magasins comme Villeneuve d'Ascq et Englos. Des tracts seront distribués aux employés.

La CFDT envisage d'attaquer la direction de Kiabi pour "délit d'entrave" et "trouble manifeste".

Jean-Yves Debucquoy, secrétaire de la section CFDT-Commerce à Lille, qualifie cette ouverture d'"intempestive" car, dit-il, "les salariés, dont la plupart sont à temps partiel, vont cesser leur travail à 19h00 ou 22h00 puis vont revenir pour travailler de minuit à 02h00 et reprendront ensuite dès 07h00 du matin".

**"Ces conditions de travail sont déplorables et, si on ne fait rien, la prochaine fois ce sont tous les concurrents de Kiabi qui emboîteront le pas", a-t-il ajouté.**



## RTT

**Les parents de jeunes enfants plutôt satisfaits de la réduction du temps de travail**

Près de 6 parents de jeunes enfants sur 10, 57,9 % précisément, estiment que les 35 heures leur ont permis de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.

Les femmes sont légèrement plus satisfaites que les hommes (59,5 %, contre 55,2 %).

Lorsqu'ils ont été imposés, sont atypiques ou trop irréguliers, la proportion d'insatisfaits est bien plus élevée : 50 % à peine estiment

que leur situation s'est améliorée grâce aux 35 heures.

Parmi les formules de réduction du temps de travail, c'est la réduction hebdomadaire qui est la plus prisée par les parents d'enfants de moins de 6 ans.



## L'Optique Carrefour n'est pas en vente

Depuis quelques temps, la rumeur court dans le secteur que L'Optique Carrefour serait en vente.

De source bien informée, le groupe Carrefour n'entend pas se défaire de

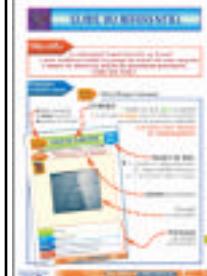
"ce service marchand rentable et autonome dont le chiffre d'affaires et les résultats sont conformes aux prévisions".

L'Optique Carrefour a ouvert à Carré Sénart, dernier fer de lance du groupe. Deux autres ouvertures sont prévues d'ici à la fin de l'année, ce qui portera le nombre de points de vente à 66.

En 2003, L'Optique Carrefour devrait reprendre un programme de développement supérieur à ces dernières années.

*Paru dans une revue spécialisée en octobre.*

## Santé et sécurité au travail



Le 4 décembre **Pascal Piquet, Isabelle Vallée, Maryse Castejon** membres CFDT de la commission nationale Carrefour Santé et sécurité au travail ont animé une réunion sur les postes **poissonnerie et réception**

Maryse assistante de vente poissonnerie à Lyon la Part Dieu était en plein dans son élément et a permis à chacun d'apprendre beaucoup de chose sur les conditions de travail dans ce secteur.

Les délégués ont constaté qu'une étude commune à l'ensemble des magasins était impossible. Sur trois magasins présents aucun ne travaille de la même façon sur des installations différentes.

Pascal réceptionnaire à Chalons en Champagne a utilisé ses connaissances professionnelles pour expliquer comment remplir les documents.

Aujourd'hui avec les nouveaux dossiers arrivées dans les magasins il n'y a aucune difficultés à faire une étude de poste de travail. Il faut prendre les deux dossiers

- 1) la feuille étude du poste de travail
- 2) le questionnaire des risques

Il suffit de répondre à chaque question et de remplir la feuille. Une bonne connaissance du poste de travail est nécessaire si on désire un résultat correcte.

Ainsi nous n'avons eu aucune difficulté à réaliser les deux études de poste programmées (que nous allons faire parvenir à Carrefour France)

Les délégués CFDT nationaux se tiennent à la disposition des délégués CHSCT qui auraient des difficultés pour commencer une étude. Des magasins comme Mondeville ont déjà fini l'ensemble des postes.

La CFDT attache beaucoup d'importance à cette étude sur la prévention des risques. Les CHSCT sont impliqués dans un travail important dont les résultats peuvent jouer sur la vie des salariés. La responsabilité morale des CHSCT est engagée, il faut se mobiliser.

# Animatrices de vente

## Des salariées exploitées s'organisent pour leurs droits et leur dignité



Elles travaillent dans de grandes enseignes connues : Casino, Leclerc, Carrefour, Intermarché, Système U, Monoprix... même si leurs entreprises sont des prestataires de services. Elles s'appellent Jacqueline, Pierrette, Catherine, Cécile... Elles font essentiellement de l'animation à la vente dans les magasins.

### Précaires et exclues

A 90%, les animatrices sont des femmes et comme elles le disent, lorsqu'elles sont trop âgées (50 ans !), elles ont moins de travail notamment pour l'animation de certains produits.

Trop jeune ➔ pas d'expérience professionnelle ; à 50 ans ➔ trop âgée : pas de travail.

Une injustice à dénoncer dans un pays où une partie du patronat voudrait repousser l'âge du départ à la retraite.

Les animatrices ont des contrats à durée indéterminée mais avec des périodes d'inactivité parfois importantes ; les horaires du contrat ne sont pas respectés dans les magasins.

Certaines ont eu 13 employeurs en un an (1 000 heures par an).

Il y a suppression du paiement des congés payés car le nombre de jours de travail est souvent volontairement bloqué à moins de 20 jours.

Une situation très mal vécue par les animatrices : c'est au dernier moment l'annulation de la prestation : pas de travail, pas de salaire, pas de dédommagement !

Elles sont dans l'impossibilité d'avoir un certificat de travail, une attestation pour les Assedic et elles doivent se battre constamment pour l'obtenir.

Du temps de travail avant chaque

animation (briefing, préparation des commandes, téléphone) n'est pas payé.

Les animatrices dénoncent des contrats à durée indéterminée qui n'engagent en rien les employeurs et revendiquent des contrats à durée déterminée (droit à l'Assedic) ; une législation respectée leur apporterait plus de sécurité et de protection dans leur emploi.

Elles n'ont aucune évolution de carrière, leur horizon professionnel, c'est le Smic.

### Conditions de travail

Elles travaillent souvent vers les produits frais, les surgelés et doivent parfois être en tee-shirt (6 à 8 degrés). Elles n'ont pas de vêtements de protection, ont un travail statique au froid et revendiquent des polaires.

L'entreprise exige une présence de 8 heures de travail alors que certaines sociétés sont à 7 heures par jour.

Les barèmes kilométriques n'ont pas augmenté depuis 1984. Elles sont souvent fatiguées, n'ont pas de pause dans certains magasins alors qu'il y a une pause payée pour les salariés des commerces concernés de 3 minutes par heure travaillée (alimentaire).

En cas d'arrêt de travail, les animatrices ont tellement d'employeurs qu'il est impossible de réunir tous les papiers pour la Sécurité sociale.

### Relations sociales

Qui est l'employeur ? La société d'animation ? Le commercial ? Le chef de rayon du magasin ? s'interrogent nos adhérentes.

Les animatrices sont tributaires de la "bienveillance et de l'humeur" du chef de rayon et dénoncent le fait qu'elles ne sont pas évaluées sur leurs compétences. Elles revendiquent une reconnaissance professionnelle et un respect des personnes.

### Retraite

Elles le répètent : " nous n'avons pas assez cotisé pour avoir le droit à la retraite étant donné le nombre de jours travaillés dans l'année ". Nos droits sont amputés et des trimestres ne sont pas comptabilisés pour la retraite.

### Assedic

Des contrats à durée indéterminée ou des contrats à durée déterminée n'empêchent pas des périodes parfois longues d'inactivité ; dans ces périodes d'interruption de travail, les salariés n'ont pas droit aux Assedic.

### S'organiser dans la CFDT...

Tous les animateurs, animatrices ne sont rattaché(e)s à aucune convention collective nationale ➔ c'est intolérable et la CFDT se bat afin que tous les salariés soient couverts.

Une négociation est en cours pour un rattachement à la convention collective nationale des prestataires de services.

### Solidarité ?

Des négociations annuelles s'annoncent et dans nos revendications, n'oublions pas les conditions de vie de tous les salariés de la sous-traitance et les animatrices.

Des emplois de qualité, une reconnaissance professionnelle, de bonnes conditions de travail doivent être des revendications partout portées pour tous, pour toutes, par tous, par toutes.

### C'est dur d'être animatrice !

**Ces salariés ont besoin du soutien des délégués et de ceux qui travaillent à leur côté chaque jour.**

**La CFDT se bat à leurs côtés.**

# Rétrospectives de l'année 2002



Bilan des réunions en 2002	
54	rencontres sociales hypers
36	réunions des CCE
31	réunions Groupe France
4	réunions Europe
14	rencontres CFDT / DRS

## 2002, L'annus horibilis pour l'épargne salariale

L'année 2002 restera comme l'une des pires depuis le krach de 1929. Le CAC 40 a sombré de 33,74 %.

L'action Carrefour a perdu 27,35% depuis le début de l'année (Casino 18,35% Pinault-Printemps-Redoute 51,52%). Elle cotait à 58,40 euros en fin d'année 2001 elle finit l'année 2002 à 42,43 euros en passant à 36,33 euros en juillet. Cette dégringolade commencée fin 1999 va t'elle prendre fin ? Les salariés qui ont placé leur participation et autres placements volontaires dans les fonds Carrefour ont de quoi s'inquiéter pour leur épargne. mais "Tant qu'on n'a pas vendu, on n'a pas perdu..."

Triste consolation les 60 membres du comité de direction qui bénéficient de stock options ont selon le stockomètre de l'Expansion une plus-value potentiel total de zéro Millions d'euros.

La négociation positive d'une participation et d'une Epargne salariale de groupe va profiter aux 130 000 salariés Carrefour et en attendant la remontée des cours elle va créer une solidarité entre tous.

## 2002 L'écart entre hausse des salaire et inflation.

**Ce qu'il y a de bien avec l'inflation, c'est que, quand on va au supermarché avec vingt dollars, on en ressort plus vite qu'il y a un an.** (Alda Cammarota)

En 2002 nous avons obtenu 1,6% d'augmentation de salaire (1% au 1er mars + 0,6% au 1er octobre). Avec une plus importante augmentation pour les niveaux A (+3,6%). Le rattrapage de la grille de salaire Carrefour a permis à de nombreux salariés de bénéficier d'une hausse de salaire plus importante: Continent +3,78%, les 20 magasins qui finissent de rattraper l'accord de 1985 + 2,6%, ceux de SNE et de Continent 2001 +2,6% + prime. **L'inflation est à 2,2% en novembre.**

## Deux nouveaux hypermarchés Carrefour

**Le 28 août Carrefour ouvre le le 215ème hypermarché français à Carré Sénart** (14 000 m<sup>2</sup>) en Seine et Marne. C'est la première ouverture pour l'enseigne en France depuis 7 ans.

Le 7 octobre **Carrefour accueille un nouveau partenaire franchisé Riom Sud** (7700 m<sup>2</sup> ex Intermarché), dans le Puy de Dôme. Il s'agit du 216ème hypermarché sous enseigne Carrefour, du 38ème magasin sous franchise.

## Inauguration d'un entrepôt géant textile,

**Le 19 septembre un nouvel entrepôt logistique consacré au secteur textile ouvre à Vert Saint Denis (77).** Cet entrepôt, d'une capacité de 300 millions de pièces par an et géré par le logisticien Norbert Dentressangle.

## Carrefour cède sa participation dans PETsMART

Au mois d'août la cession de 9,9 % de la chaîne américaine PETsMART premier distributeur de produits pour animaux aux États-Unis, permet de retirer de l'opération 177 millions de dollars.



## Vente de Service Auto Carrefour

### Carrefour confirme la cession de ses centres auto

Carrefour a signé, le 16 décembre, un accord en vue de la « cession de l'exploitation des 55 centres Services Auto Carrefour à l'entreprise Feu Vert ». L'opération devrait être effective au cours du 1er trimestre 2003.

Développés depuis 1993, ces centres spécialisés dans la vente d'accessoires automobiles et l'entretien-réparation, installés sur les parkings des hypermarchés Carrefour, ne sont plus considérés comme faisant partie de son cœur de métier.

### Cession des murs des galeries marchandes Carrefour

Carrefour devrait céder le reliquat de ses galeries marchandes françaises, qui ne sont pas tombées dans le giron de Klépierre dans le cadre de l'accord passé en juillet 2000. Le distributeur s'apprête à signer la cession des murs de 59 supermarchés espagnols et étudie la cession de certaines galeries marchandes en Espagne, en Italie et en Grèce.

### Carrefour prépare un nouveau concept pour ses petits hypers

Objectif : maximiser la rentabilité de ces magasins de moins de 5 000 m<sup>2</sup>, trop grands pour se concentrer sur l'alimentaire, pas assez spacieux pour exploiter toutes les potentialités du non-alimentaire. Le projet est testé à Château-Thierry (Aisne).

### Carrefour crée "Football Club Carrefour"

Partenaire de la FFF depuis 1998, Carrefour France a renouvelé son contrat de sponsoring pour 4 années supplémentaires (*on parle d'un budget de 6 millions d'euros*). Carrefour renforce son soutien au football amateur, chacun des 216 magasins fournissant un soutien matériel et logistique à sept clubs, contre cinq depuis quatre ans. Afin de formaliser ce double engagement, l'enseigne crée le "Football Club Carrefour". Le budget attribué à ce programme correspond à 0,02% du budget global de communication de l'enseigne.

### Décès de Paul-Auguste Halley, fondateur de Promodès

Il est décédé le 2 novembre à l'âge de 95 ans. Il était le père de Paul-Louis Halley et de Jean Halley, qui dirigent le groupe Halley, premier actionnaire du groupe Carrefour.

### Carrefour France change de tête

**Léon Salto**, directeur général de Carrefour France, va faire valoir ses droits à la retraite au cours du premier trimestre 2003. C'est Bernard Dunand, actuel patron de Carrefour Argentine, qui doit le remplacer.

### Carrefour met de l'éthique en hypers

Carrefour s'engage pour le développement durable et le fait savoir. Le président du groupe, a présenté le 5 juin le plan d'action de l'enseigne en faveur de l'environnement. L'intérêt de la démarche de Carrefour tient dans le rôle donné aux magasins. Ils sont responsables de la définition et de la conduite des actions. En laissant l'initiative aux points de vente, l'enseigne espère « les intégrer davantage dans leur environnement immédiat », souligne Daniel Bernard.

### Euro: Jacques Chirac remercie les hôtesses de caisses

En février lors d'une réception organisée à l'Elysée en l'honneur des acteurs du passage à l'euro, Daniel Bernard, président de Carrefour, est venu à la rencontre de Jacques Chirac avec une vingtaine de caissières.